

le conseil de l'équipe

Lors de l'aménagement de la chambre de votre proche, vous pouvez la décorer de façon personnelle afin de créer un lieu familier (photos connues, dessus de lit habituel, coussin de la maison...).



Petit lexique :

L'aide soignant (AS) réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie, dans une approche globale et prend en compte la dimension relationnelle. **L'aide médico-psychologique (AMP)**, complète cette intervention par une approche spécifique de la déficience mentale et cognitive et l'éducation thérapeutique du malade. **L'assistant de soins en gérontologie (ASG)**, diplômé AS ou AMP, a suivi une formation sur les thématiques spécifiques de l'aide et le soutien des personnes âgées atteintes de maladies chroniques ou dégénératives. **L'agent hôtelier** est chargé de l'entretien de l'environnement de la personne âgée : ménage, service de table, entretien du linge. Certains, au regard de leurs qualifications et de leur expérience, peuvent participer aux missions d'aide à la personne âgée.

L'équipe autour de vous :

Une équipe administrative

Direction : Clarisse REYDANT-COUCPEY

Comptable : Patricia DRAPEAU

Accueil : Laurence DUDOGNON, Yvanha PROU

Une équipe d'animation

Animatrices : Lola PEIGNE, Yvanha PROU

Une équipe hôtelière

Elle est composée de 12 agents hôteliers dont trois interviennent particulièrement sur l'unité, 3 cuisiniers, un ouvrier d'entretien.

Responsable hôtelière : Véronique OSMAS

Une équipe de soins

Elle est composée de 15 Aide-soignants et AMP, dont quatre exercent particulièrement sur l'Orangerie. Elles travaillent sous l'autorité des quatre infirmières qui interviennent sur l'unité.

Médecin coordonnateur : Dr Bernard PIQUEMAL

Lundi et jeudi de 9h à 16h

Mardi de 12h30 à 16h.

Infirmière coordonnatrice : Sandrine BENTE

Lundi à vendredi : de 9h à 17h

Psychologue : Clotilde RIOU

Lundi et vendredi de 9h30 à 16h

Mardi et jeudi de 9h30 à 17h30

Vous conservez le médecin traitant de votre choix qui devra pouvoir venir à l'EHPAD pour ses visites.

CCAS de Périgny
EHPAD
de la
Pommerie



5 rue de Valençay

17180 PÉRIGNY

Tél : 05.46.45.41.47

Fax : 05.46.31.00.64 Courriel : flogt.ccas.perigny@wanadoo.fr

L'Unité
protégée

L'Orangerie



Brochure d'information aux familles

Les spécificités de l'Orangerie

Des résidents peu nombreux

Au total, 14 personnes sont accueillies dans cette unité de 508 m².

Un espace adapté

L'unité est étudiée pour permettre une grande déambulation de plain pied. La libre circulation est un élément clé de ce lieu. Des poignées étudiées aux portes des chambres, pour sortir librement sans être gêné par des intrusions, la nuit particulièrement. L'unité est sécurisée par un double code d'accès pour éviter aux résidents désorientés de se perdre à l'extérieur. Une pièce consacrée à la détente, au cœur de l'unité et aménagée pour favoriser la sérénité. Un espace « cuisine » pour entretenir les repères d'un repas « comme à la maison ».

Des jardins aménagés

L'orangerie bénéficie de deux jardins sécurisés, équipés de jardinières thérapeutiques et d'un grand kiosque. Des herbes aromatiques sont plantées tout au long des chemins de déambulation.



Son personnel

L'orangerie dispose le matin de deux agents de soin (AS ou AMP) et d'un agent hôtelier qui assurent les soins quotidiens et l'entretien des locaux.

Un ou deux professionnels assurent l'accompagnement des résidents jusqu'à 18h. Puis jusqu'au coucher, deux personnels de soins sont présents.

L'équipe de nuit prend ensuite le relais et assure une présence pour rassurer les résidents qui présentent des déambulations nocturnes.

Le personnel est formé et/ou sensibilisé à l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées. L'approche relationnelle est au cœur de l'accompagnement de l'ensemble du personnel. La présence des professionnels sur l'unité tend à être la plus constante et continue possible, avec des roulements d'un minimum de neuf mois.

Le projet de vie de l'Orangerie

S'adapter aux résidents

Les personnes accueillies au sein de l'unité développent des comportements parfois inhabituels selon les maladies dont elles souffrent. Cela peut se traduire par un refus des soins proposés. Nous respectons ces refus car il n'est pas possible de gagner la confiance de quelqu'un en le contraignant à faire ce qu'il ne veut pas. Aussi nous prenons le temps d'instaurer en priorité un lien de confiance.

La souplesse et la flexibilité sont les mots clés de ce lieu de vie. Nous attirons également votre attention sur les différentes formes que peut prendre la maladie. Selon chacun, selon les périodes, peut apparaître un repli sur soi, un besoin de marcher sans cesse, des mouvements répétitifs, une façon de manger moins conventionnelle, parfois de l'agressivité. Il est impossible de prévoir comment chacun évoluera et notre objectif est de faire que la cohabitation se fasse toujours dans les meilleures conditions. De même, la liberté d'aller et venir des résidents implique parfois des « déplacements » des objets personnels.

Des activités variées

Un planning hebdomadaire d'activités est mis en œuvre par les animatrices. S'y ajoutent des animations flash réalisées par le personnel de l'unité, ainsi que la sollicitation ponctuelle des résidents pour participer aux « tâches ménagères » (vaisselle, linge à plier...).

La place de la famille dans l'Orangerie

Il vous faudra du temps pour prendre vos propres repères dans l'unité et trouver votre rythme de visite. Il n'y a pas de règle ni d'obligation. L'équipe est à vos côtés, dans la complémentarité.

Vous êtes les bienvenus lors des repas, à partager avec votre proche (inscription à l'accueil), au sein de l'unité ou dans la salle invités, à côté de la salle à manger de la Pommeraie. Le temps du goûter (autour de 16h) est un moment convivial qui peut se partager en famille.

Accompagnés par un membre de leur famille, les résidents peuvent sortir de l'unité librement. Il suffit d'informer le personnel et s'il y a lieu les infirmières pour emporter les médicaments.

Vous pouvez assister aux activités. Un planning mensuel est édité dans le journal de l'Ehpad et le programme de la semaine est disponible à l'accueil. Les jardins sont à la disposition de chacun.

Par ailleurs, si le temps du départ est complexe, il est parfois plus facile de passer le relais à un professionnel et/ou de partir au moment du goûter ou du diner. Si vous venez nombreux rendre une visite, il est judicieux de partir les uns après les autres, afin de limiter la sensation de « vide » liée à l'absence que crée un départ soudain.

Enfin, la compréhension des proches est importante vis-à-vis de tous les résidents accueillis, pour favoriser une bonne ambiance entre tous.

Nous sommes à votre écoute pour évoquer les situations qui vous paraissent difficiles.